



*Un mois d'octobre contrasté, entre sécheresse et pluies qui, heureusement n'ont pas perturbé le déroulement des manifestations prévues. Retour sur Octobre Rose et la Journée d'ELA; et prenez connaissance des rendez-vous de novembre.*



## JOURNÉE D'OCTOBRE ROSE À LAURE-MINERVOIS, UNE RÉUSSITE.

La 10<sup>ème</sup> édition de la campagne annuelle de communication, pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche, a connu un franc succès. La mobilisation a été particulièrement importante, à en juger par les inscriptions qui ont battu des records: 321 pour la rando, 75 pour le VTT et 107 pour le Trail. Parallèlement, une animation proposée par nos policiers municipaux sur la sécurité routière s'est déroulée à proximité du lac: plusieurs ateliers ont été mis en place, comme un escape-game, une piste alcool et stupéfiants et une piste trottinette pour les petits. Une buvette, gérée par le Comité des fêtes, était proposée, avec des crêpes «roses» et des assiettes de Tapas; étaient aussi proposés des foulards en l'honneur de Corinne et divers objets, comme des bracelets et des porte-clés. A midi, 180 repas ont été servis, préparés par les chasseurs. Auparavant, un vibrant hommage a été rendu à notre amie Corinne Devèze par Emile Raggini, Maire de Laure, en présence d'Alain Ginies, Conseiller départemental qui s'est ensuite exprimé. Son époux, ses enfants et des membres de sa famille étaient là; une minute de silence a été observée en sa mémoire.

Après le repas a eu lieu un petit loto, à l'initiative du Haut Minervois Olympique, qui a fait de nombreux heureux, puis ce fut le tirage de la tombola et un lâcher de ballons a clôturé la journée. Merci à Émilie Albert et Béatrice Galland, les coordinatrices de cette journée et merci aux associations, bénévoles et à l'ensemble des participants.

*Tous les fonds récoltés seront intégralement reversés à l'Institut Claudius-Regaud à l'Oncopole de Toulouse.*



## JOURNÉE «LA DICTÉE D'ELA» ET «METS TES BASKET ET BATS LA MALADIE»

Mardi 15 octobre, toute l'école des Capitelles, sous la houlette de sa directrice, Marie Roger, s'est mobilisée pour relayer la Campagne «mets tes baskets et bats la maladie», agréée par le Ministère de l'Éducation nationale. Cette campagne est destinée à impliquer concrètement les enfants en faveur d'une cause: agir pour soutenir les enfants touchés par des leucodystrophies. Le matin, c'était le temps de la sensibilisation, avec la Dictée d'ELA. (à chaque édition, un auteur de renom rédige un texte inédit dédié au combat contre la maladie); cette année, c'est Jean-Baptiste Andréa, Prix Goncourt 2023 qui s'est prêté au jeu et son texte a été lu par Anne Théron, Conseillère municipale chargée de l'école et responsable de la bibliothèque, en présence d'Emile Raggini, Maire de Laure; celle-ci a ensuite procédé à la dictée de ce texte, d'abord, sous une forme adaptée, pour les élèves de CP/CE1 et ensuite pour les CE2/CM1/CM2. Tous les enfants ont eu à cœur de s'appliquer lors de cet exercice, sous le suivi de leurs institutrices et de leur AESH. L'après-midi, c'était le temps de l'action avec «mets tes baskets et bats la maladie»; les enfants ont pratiqué diverses activités sportives, avec une course solidaire de 15 mn, durant laquelle ils ont prêté symboliquement leurs jambes aux enfants malades qui ne peuvent plus s'en servir. Cette journée réussie a contribué à sensibiliser les jeunes à la solidarité, à la citoyenneté, au handicap et au respect des différences.



## RETOUR SUR LA FÊTE DES VENDANGES 2024.

L'équipe du Comité avait souhaité mettre à l'honneur les vignerons de notre terroir du Minervois.

Le 28 septembre, malgré la fraîcheur, de nombreux participants étaient au rendez-vous, au Foyer de Laure. «La fête a été réussie, grâce à vous tous. Tous les membres du Comité ont été heureux de partager ces moments avec vous: les tracteurs, le brasero, le grill et les planchas étaient de sortie pour vous régaler. Nous tenons à remercier la Mairie de Laure pour l'aide logistique qu'elle nous a apportée et son soutien financier. Merci à tous les vignerons de Laure qui ont quitté, pour ce moment, leurs vignes et leur cave, pendant les vendanges. Merci aux commerçants qui se sont mobilisés pour cet événement. Le duo Craft Noa et Cécile, DJ, ont mis une ambiance de feu. Merci pour tous les témoignages d'encouragement que vous avez été nombreux à nous donner »

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU PATRIMOINE LAURANAIS.

Jeudi 24 Octobre, s'est tenue dans les locaux de la Mairie, l'Assemblée Générale de l'Association du Patrimoine Lauranais. Les adhérents anciens et nouveaux s'étaient déplacés en nombre pour entendre le rapport d'activité de la Présidente Madame Marie MASIA et le rapport financier de la Trésorière Madame Anne-Marie LOUBAT. Le Maire, Monsieur Emile RAGGINI, constatait la bonne tenue de l'Assemblée Générale. Il félicitait les membres présents pour l'activité de l'Association tout au long de l'année. Il soulignait la cohabitation des actions en faveur de l'entretien du patrimoine (travaux sur les chemins de randonnée, réfection des capitelles) et des actions à caractère festif (Mercredis de pleine lune, repas du patrimoine, fête de l'Épiphanie). Il conclut son intervention en rappelant le rôle et la participation de l'Association dans la réhabilitation de l'Église Saint Jean-Baptiste. La réunion se terminait par le verre de l'amitié.

## COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION «TOURISME ET CADRE DE VIE»

«Notre association Tourisme et Cadre de Vie organise pour la 2ème année le Téléthon.

Il se déroulera le samedi 30 novembre 2024 au foyer, de 11h à 17h. Nous voulons fédérer le plus de monde possible, associations, Lauranaises et Lauranais, toutes personnes de bonne volonté pour recueillir un maximum de dons afin de faire avancer les traitements. Cette année nous lançons un défi à toutes les tricoteuses, participez au challenge du plaid du cœur: tricotez un carré de 10x10 cm en laine, acrylique, soit à l'aiguille, soit au crochet dans la couleur de votre choix. La vente de ce plaid unique aura lieu le samedi à partir de 16h. Déposez les carrés confectionnés chez Fées et Gestes ou à la Mairie (vous trouverez ci après les coordonnées); ils peuvent être déposés jusqu'au 15 novembre.

L'association Les Frondeurs du Minervois sera présente toute la journée, vous pourrez vous essayer à la sarbacane, à la fronde. Le HMO organise un grand loto le samedi 30 novembre au foyer à partir de 20h.

Sur place vous trouverez toute la journée: buvette, crêpes, vin chaud, petite restauration de 11h à 13h, vous pourrez acheter les billets de notre tombola.

Nous vous attendons nombreux pour partager un moment de convivialité et faire avancer la guérison des enfants. Nous tenons à remercier chaleureusement Monsieur Le Maire Émile Raggini et l'équipe municipale pour leur implication à la réalisation du Téléthon à Laure Minervois».

Les bénéfices sont reversés en intégralité au Téléthon.

- **Fées et Geste** : 1 avenue du Minervois à Laure, ouverture les mardis et jeudis de 16h à 18h30, les samedis de 9h30 à 12h30.
- **Mairie**, aux heures habituelles d'ouverture.

« ET SUIVEZ NOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK! »

## ERRATUM (NDLR):

«Nous vous avons distribué, avec les Échos du mois dernier, la liste des associations du village. Cette liste est à compléter par deux associations que nous avons malencontreusement oubliées.

Il s'agit de:

- **L'association des Vignerons du Terroir de Laure** – Président PUJOL Jean-Claude. Maison des associations à la Mairie de Laure-Minervois  
Tél : 04 68 78 12 19 - e-mail : jeanclaude.pujol@domainepujol.com
- **L'association Fées et Gestes** – Présidente MINGINETTE Danielle. 1 avenue du Minervois à Laure-Minervois - Tél : 06 46 59 12 21

## MARCHÉ DE NOËL.

Samedi 23 novembre aura lieu, à la Cave coopérative, de 10h à 16h, le traditionnel Marché de Noël, organisé par le Comité des Fêtes. On y trouvera des produits artisanaux proposés par de nombreux exposants invités pour l'occasion. Un stand restauration vous accueillera et la Buvette sera ouverte tout au long de la journée. Des jeux pour les enfants sont prévus. Les vignerons de Laure seront présents. Le soir, rendez-vous au Foyer pour un mini-spectacle de Cabaret qui se déroulera devant vous, précédant la soirée animée par un DJ.

Le Comité vous attend !

**VENEZ NOMBREUX.**

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE:

Comme chaque année, la commune célébrera la commémoration du 11 Novembre; le départ du cortège est fixé à 11h devant la Mairie pour se rendre au monument aux morts; un détachement de la 4ème compagnie du 3ème RPIMA nous attendra pour rendre les honneurs. A l'issue de la prise d'armes, vous serez conviés à un apéritif offert par la Municipalité. A 13h, banquet traditionnel «le Repas du Souvenir», organisé par les Aînés ruraux, ouvert à tous; à 14h30, spectacle par Joël Alexandre «du rire et des chansons».

S'inscrire avant le 6 Novembre en téléphonant au :  
0618949492 ou au 0468783351.

## COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE, SÉCHERESSE 2024

«Si vous avez subi des dégâts sur votre habitation, vous êtes invités à déposer auprès du secrétariat de la Mairie, par tout moyen à votre convenance, un courrier décrivant les dommages subis, accompagnés de photos. Ainsi, la commune pourra, en début d'année 2025, solliciter les services de la Préfecture pour une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle».

### CONCERT DU 3 DÉCEMBRE.

L'association «Aubade» donnera un concert au Foyer de Laure, à 20h, au profit de l'association «au Fil du Désert» qui œuvre pour mener des actions humanitaires (dans le domaine de l'éducation) au Niger.

Paielement au chapeau.

**VENEZ NOMBREUX.**

### AGENDA.

- **Lundi 11 novembre**  
Cérémonie de l'armistice.
- **Samedi 23 novembre** : Marché de Noël.
- **Samedi 30 novembre** : Téléthon.
- **Mardi 3 décembre** : Concert «Aubade».

# TELETHON

INNOVER POUR GUÉRIR



## LAURE MINERVOIS

### Au Foyer

**Samedi 30 novembre 2024**

**De 11H à 17H**

**Initiation à la fronde et à la sarbacane**

**Restauration sur place**

**Buvette, crêpes, tombola**

**Création du Plaid du Téléthon par**

**Les Tricoteuses du Cœur.**

**A partir de 20H Grand Loto du Téléthon**

**Organisé par le HMO**

**Téléthon organisé par l'Association Tourisme et Cadre de Vie**

Les bénéfices seront intégralement reversés au Téléthon

## COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE

Chers habitants,

Nous avons, à plusieurs reprises, rappelé les principes du tri et de l'évacuation des déchets, notamment des encombrants.

Le dernier rappel est le communiqué que nous avons fait paraître dans **les Échos de juin**. L'enlèvement des encombrants chez les particuliers par les agents de la Mairie est un service solidaire destiné à venir en aide aux personnes qui ne sont pas en mesure de déposer leurs objets à la déchetterie la plus proche (*en l'occurrence celle du Tinal*) ; il est pris sur le temps de travail des agents qui sont déjà, malheureusement, très sollicités par l'évacuation des déchets sauvages dans le village mais aussi dans la nature. Ce qui devrait être exceptionnel (*après avoir fait appel, dans un premier temps, à un parent ou un voisin*) est devenu, pour certains, la règle.

Cette dérive qui s'accompagne aussi du fait que les volumes enlevés dépassent parfois largement la limitation de **1 m<sup>3</sup> par foyer** mobilise lourdement les agents du service technique.

Nous faisons appel à la solidarité de chacun pour respecter l'esprit qui a présidé à la mise en place de ce service proposé par la Mairie.

A toutes fins utiles, rappelons la procédure : une demande doit être enregistrée au secrétariat de la Mairie 15 jours à l'avance et le volume à enlever est limité à 1 m<sup>3</sup> par foyer. Après accord, les évacuations sont réalisées **le dernier vendredi du mois** (*les encombrants devront être déposés devant la porte, la veille ou le jour même tôt le matin*). Vous trouverez au verso de ce communiqué la liste de encombrants qui peuvent être enlevés.

Rappelons aussi que le fait de déposer, abandonner, jeter ou déverser tous types de déchets sur la voie publique ou privée est puni d'une amende forfaitaire (*135 € si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction*).

Rappelons enfin la conclusion de notre communiqué de juin :

**«la protection de l'environnement est l'affaire de tous et il est du devoir de chacun de veiller à sa sauvegarde ».**

# LISTE DES ENCOMBRANTS

## Appareils ménagers

- Lave-Vaisselle / Lave-Linge et Sèche-Linge / Cumulus
- Four classique et Micro-Ondes / Frigo et Congélateur / Plaque de cuisson (gaz ou électrique)
- TV, ordinateurs, imprimantes, écrans.
- Petits appareils électriques (aspirateurs, robots, grilles pains, radiateurs, poêle électrique, radio, lecteur DVD)

**ATTENTION : dans la mesure du possible, les administrés doivent déposer le petit matériel à la déchetterie (micro-onde, imprimante, radio....)**  
**L'administré qui ne respecte pas la déclaration faite à la mairie sera verbalisé**

## Mobiliers

- Canapés, fauteuils, clic clac / Sommiers et matelas / Commodes
- Armoires et buffets **démontés**
- Tables, chaises, bureaux
- Cuisine **démontée**

## A voir sur place

- Fer et bois (voir en fonction du volume) Ex : portail garage ou remise

## Non récupérés

- Bouteilles de gaz : **Les bouteilles de gaz peuvent être directement déposées à l'épicerie**
- Gravats (tous) / Planches en bois
- Parpaing / Déchets verts et branchages / Sacs poubelles
- Linge de Maison (habits, couettes, draps, couvertures) : **Conteneur à vêtements à disposition dans le village**
- Tapis
- Matériaux (fenêtres, porte fenêtres, portail, portes, Matériaux volumineux)  
 Pièces auto (tous genres) et Pneus montés sur jantes
- Verres : **Conteneur verres et cartons à disposition dans le village**
- Matériaux de chantier (plaques de placo, peinture.....)